

Origine des conférences parlementaires au Canada

Gary Levy

La vingt-cinquième conférence des parlementaires fédéraux et provinciaux, organisée sous les auspices de la Région canadienne de l'Association parlementaire du Commonwealth, aura lieu à Québec du 21 au 27 juillet 1985.

Sans vouloir présenter un historique complet de la coopération interparlementaire au Canada, il semble opportun, à l'occasion de cet anniversaire, de retracer le déroulement de la première assemblée qui a donné naissance à la Région canadienne de l'APC.

La première assemblée

En 1958, la Nouvelle-Écosse célébrait le 200^e anniversaire de l'élection d'un gouvernement représentatif dans cette province. À cette occasion, M. Charles Beazley, secrétaire de la Section de la Nouvelle-Écosse à l'Association parlementaire du Commonwealth avait invité toutes les autres provinces à déléguer des représentants à une assemblée qui aurait lieu à Halifax le 29 septembre 1958.

La conférence s'était ouverte dans des circonstances plutôt fâcheuses. L'hôte officiel, M. le Président W.S.K. Jones de la Nouvelle-Écosse, soudainement grippé, n'avait pu y assister. Plusieurs délégués, dont M. Daniel Johnson du Québec, étaient en retard en raison d'une violente tempête qui avait balayé la

province la nuit précédant la conférence. Deux provinces, le Manitoba et la Colombie-Britannique, n'avaient pas envoyé de représentant.

Parmi les hommes politiques présents à l'ouverture de la conférence, il y avait M. Roland Michener, président de la Chambre des communes, le premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard, M. Alexander Matheson, MM. les présidents James Darling de la Saskatchewan, Peter Dawson de l'Alberta, Alfred Downer de l'Ontario et John Courage de Terre-Neuve. En l'absence du président de la province hôte, le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, M. Robert Stanfield, fut élu président de la conférence.

Le projet d'ordre du jour comportait un certain nombre de points susceptibles d'être débattus par les participants, à savoir:

- la mise sur pied d'un service d'échange de renseignements et l'organisation de rencontres entre les représentants des diverses sections de la Région canadienne de l'Association, la création d'un conseil régional afin de mieux coordonner les activités des sections.
- la suggestion de thèmes pour les futures assemblées des délégués des sections de la Région canadienne.
- l'à-propos d'élargir la Région de l'Atlantique pour y accueillir la nouvelle Fédération des Antilles, en vue de l'organisation de conférences régionales informelles.

La matinée avait été consacrée à la discussion d'une idée émanant du secrétaire général de l'Association. Ce dernier proposait que certaines sections de l'Association parlementaire du Commonwealth représentant des territoires proches et confrontées à des problèmes communs, organisent régulièrement

Gary Levy est directeur de la Revue parlementaire canadienne.

des rencontres entre parlementaires. La direction de l'Association à Londres insistait toutefois pour que ces rencontres n'entravent pas la tenue des assemblées annuelles de l'APC.

Cette idée avait été généralement bien accueillie par les parlementaires canadiens, notamment par le président et certains députés de la Chambre des communes. Tout au long de la discussion, on en était venu à l'évidence que dans bien des provinces, la section locale de l'Association n'existait que de nom et que son activité était minime, se limitant parfois à la délégation d'un membre tous les deux ans à la Conférence internationale. Les participants à la conférence adoptèrent une résolution proposée par M. Michener recommandant que des conférences régionales de l'APC soient organisées tous les deux ans et qu'elles alternent avec les assemblées biennales de l'Association.

Dans l'après-midi, les délégués avaient examiné un sujet connexe, mais d'un ordre un peu différent: l'organisation périodique de conférences canadiennes.

Une fois de plus, la première résolution fut proposée par M. Michener. Il estimait que l'organisation périodique de conférences de parlementaires fédéraux et provinciaux présentait de nombreux avantages.

Grâce à ces conférences, nous pouvons, je crois, renforcer la Fédération canadienne. Bien que peu de délégués des provinces de l'Ouest aient pu se rendre à la présente rencontre dans les Maritimes, elle est certes une preuve évidente du bien-fondé de ces conférences. Je suis certain que d'autres députés de l'Ouest, qui ne sont pas revenus à Halifax depuis 1911, diraient qu'ils auraient maintenant une bien meilleure compréhension de la Fédération canadienne s'ils avaient pu assister à ces conférences qui ont eu lieu d'abord dans les provinces de l'Est puis dans celles de l'Ouest et ensuite dans celles du Centre.

M. Stanfield déclara que la Nouvelle-Écosse aimerait bien en savoir davantage sur ce qui se passait dans les autres parlements.

Nous recevons le hansard de la Chambre des communes, mais pour ce qui se passe dans les autres parlements, nous devons nous en tenir à ce qu'on lit dans les journaux. Nous pourrions, par exemple, colliger les coupures de journaux et publier un genre de cahier de presse. De cette façon, nous pourrions avoir une meilleure idée de ce qui se passe dans les autres assemblées législatives. Il serait utile, par exemple, de pouvoir prendre connaissance des débats qu'a suscités en Alberta un problème donné auquel, plus tard, l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse pourrait avoir à faire face. Je crois qu'il pourrait être extrêmement intéressant d'avoir ce genre de service de compte rendu.

Il recommanda la formation d'un conseil qui superviserait la création d'une association interparlementaire. D'autres membres s'étaient également montrés très favorables à l'idée, mais avaient soulevé un certain nombre de points qui laissaient présager des discussions qui ont eu lieu périodiquement depuis la mise sur pied de la Région canadienne. Par exemple, le président de l'Ontario avait signalé que les parlementaires «n'ont pas le droit de discuter de politique. Celle-ci relève des gouvernements intéressés. Si [nos conférences] veulent s'en tenir aux questions de procédure...elles devraient alors être restreintes aux orateurs et aux greffiers de la Chambre.» M. Richard Donahoe de la Nouvelle-Écosse n'était pas d'accord car il estimait que même si les conférences s'en tenaient à la discussion des questions de procédure, il était important que les simples députés y assistent pour améliorer leurs connaissances dans ce domaine. L'objectif de ces conférences devait être, selon M. Donahoe, d'aider les législateurs à s'acquitter de leur tâche et de leurs responsabilités

tant dans le domaine de la politique que dans celui de la procédure. D'autres membres croyaient plus utile de tenir des conférences parlementaires dans l'Est ou dans l'Ouest avant de songer à organiser des conférences nationales.

Vers la fin de l'après-midi, les participants à la conférence étaient nettement en faveur de l'organisation d'une nouvelle association régionale. Un député fédéral de la Colombie-Britannique, M. Harold Winch, proposait, avec l'appui de M. G.R. Renouf de l'Assemblée législative de Terre-Neuve que:

Le président de la Chambre des communes, le président du Sénat, les présidents de plusieurs assemblées législatives provinciales et un député de chaque assemblée législative fassent partie d'un Conseil régional provisoire.

On avait ensuite proposé et adopté que le président de la Chambre des communes préside ce Conseil. Sous la forme d'une directive donnée au Conseil, les membres de la conférence avaient adopté une résolution par laquelle ils recommandaient la tenue de réunions annuelles régies et organisées par le Conseil.

Depuis ce début modeste, la Région canadienne de l'APC est devenue l'une des associations les plus actives et les plus innovatrices dont la vocation consiste à aider les parlementaires à comprendre leur institution et à mieux faire connaître les institutions parlementaires aux députés et au public en général.

Voici quelques-uns des principaux événements qui ont marqué son évolution.

- 1958 Première conférence de la Région tenue à Halifax (Par la suite, d'autres conférences ont été organisées dans toutes les provinces et territoires, sauf au Yukon).
- 1960 Adoption du règlement provisoire des conférences.
- 1973 Premier colloque régional sur la pratique et la procédure parlementaires à Ottawa. (D'autres colloques ont eu lieu à Québec, Halifax, Toronto et Regina ainsi qu'à Ottawa).
- 1975 Adoption des statuts permanents.
- 1976 Adoption d'une formule de péréquation pour assurer le financement de l'Association.
- 1978 Création de la *Revue parlementaire canadienne*.
- 1978 Première conférence parlementaire des Maritimes, tenue à Saint-Jean. (D'autres conférences ont eu lieu chaque année, à tour de rôle, dans chacune des quatre autres provinces Maritimes).
- 1982 Formation d'un groupe de travail chargé d'étudier l'avenir de la Région canadienne de l'APC.
- 1983 Création d'un comité exécutif et établissement de nouvelles structures conformément aux recommandations du Groupe de travail.
- 1983 Constitution d'un fonds d'enrichissement.
- 1984 Première conférence des présidents des assemblées canadiennes, tenue à Edmonton. (Une autre conférence a été tenue à Vancouver en mars 1985).

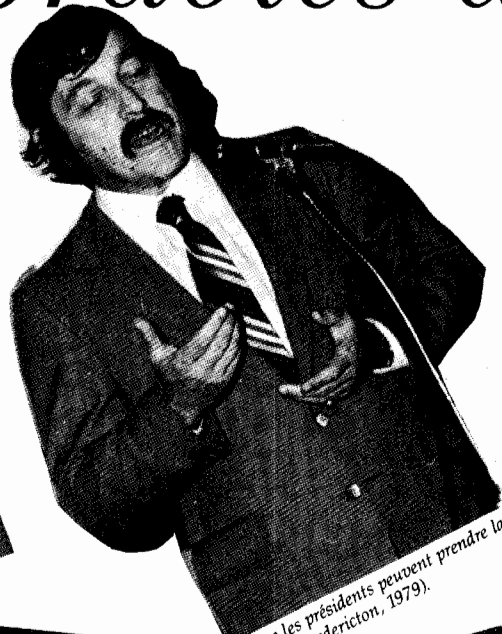
Les diverses conférences et colloques, de même que les activités et les autres échanges interprovinciaux continueront à réunir les parlementaires et les fonctionnaires des diverses provinces. L'Association s'est développée et a grandi grâce au dévouement et à l'intérêt que lui ont portés les nombreux présidents et députés des divers parlements du Canada.

Ce vingt-cinquième anniversaire offre une occasion de se remémorer le passé et de réfléchir sur les progrès accomplis. Il nous donne aussi la possibilité d'envisager l'avenir et de trouver des mécanismes propres à aider les législateurs canadiens à mieux s'informer et s'acquitter de leur tâche. ■

Scènes mémorables des



Le programme des futures conférences est discuté à la réunion annuelle du Conseil régional. (Ottawa, 1981).



Même les présidents peuvent prendre la parole. (Fredericton, 1979).



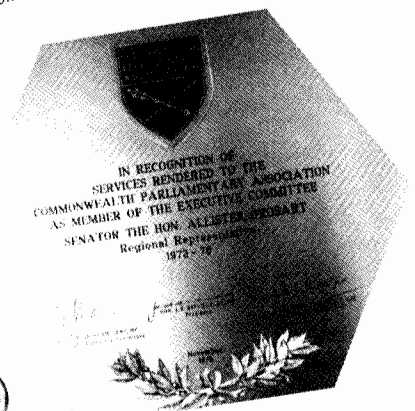
Le président Michener et les présidents de sept assemblées provinciales. (Ottawa, 1962).



Une conférence dans les Maritimes inclut souvent au programme le traditionnel dîner de homard. (Nouvelle-Écosse, 1981).



Les délégués aux conférences de l'APC sont souvent invités à une réception chez le lieutenant-gouverneur. (Victoria 1980).



conférences de l'APC



M. Roland Michener



Peut-être rencontrerez-vous un futur premier ministre à une conférence de l'APC. (Ottawa, 1966).



Les visites touristiques sont fort appréciées aux conférences. (Saskatchewan, 1975).



Les conférences donnent l'occasion aux présidents fédéral et provinciaux de parler de la «profession». (Fredericton, 1979).